

Conseil d'administration

du 13/07/2000

IV-Convention-Contrat-Marché

Barrage d'Arzal : Entretien des espaces verts

Après consultation de trois entreprises locales de « paysages », et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité

- ⇒ Décide de passer convention avec la SARL FRESNEL Jean-Michel de MARZAN, le moins-disant, pour l'entretien annuel des espaces verts du barrage d'ARZAL, Roselière, Digue, Réserve Verte et terre-pleins, aux conditions suivantes :

Durée de la convention	3 ans
Date d'effet	1 ^{er} septembre 2000
Objet de la mission	Barrage d'Arzal : entretien annuel des espaces verts
Prix	36 341 Frs Hors Taxe

- ⇒ Autorise le Président à signer la convention à cet effet.